

ASSISES DE L'ÉNERGIE en Côte-d'Or 2025

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE,

*Quel impact pour l'économie locale
et les collectivités en Côte-d'Or ?*

SYNTHÈSE

La troisième édition des Assises de l'énergie en Côte-d'Or s'est tenue au Palais des Congrès de Dijon, le 12 septembre 2025. Traitant des enjeux du réchauffement climatique, cette journée s'est d'abord attachée à établir un état des lieux, assorti de perspectives à l'horizon 2050. Dans une deuxième partie, les intervenants ont évoqué les solutions à mettre en œuvre pour s'adapter à un climat qui sera de plus en plus inhospitalier.



Un événement organisé par



territoire
d'énergie
CÔTE-D'OR

QUEL CLIMAT EN CÔTE D'OR ? DES PERSPECTIVES PEU RASSURANTES

Ces derniers étés ont vu apparaître des pointes à 40°C rendant les conditions de vie plus difficiles (classe surchauffées nécessitant des fermetures, températures nocturnes encore très chaudes empêchant un sommeil réparateur, ...). Quelles sont les prévisions d'ici à 2050 en Côte-d'Or ?

Un climat de plus en plus inhospitalier

Il s'agit pourtant des années les plus fraîches de ce siècle car le réchauffement va s'accroître. Un enfant qui naît aujourd'hui devra donc vivre avec un climat étouffant lorsqu'il aura une vingtaine d'années. Mais aussi subir des pénuries d'eau et faire face à des catastrophes naturelles plus fréquentes.

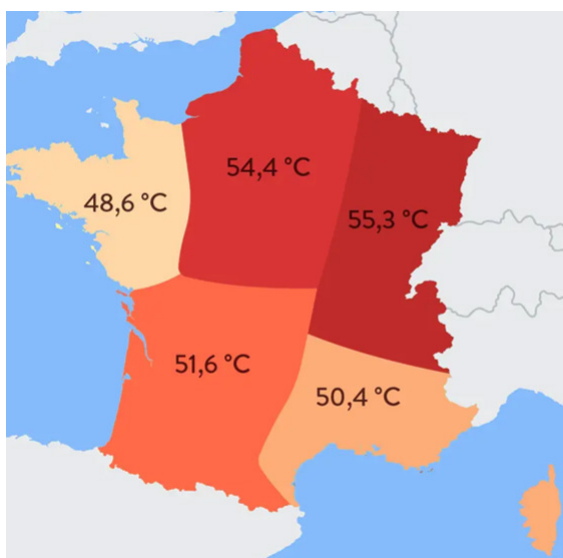


« L'Europe fait partie des zones où le climat va évoluer fortement. En Côte-d'Or, comme partout en France, le climat sera de plus en plus inhospitalier. À la fois plus dur à vivre et plus variable. »

Benjamin Pohl, Directeur de recherches au CNRS

Le climatologue rappelle que le consensus scientifique est avéré. « On a désormais des observations très fiables sur le réchauffement et le fait que les activités humaines en sont responsables. En revanche, on ne connaît pas l'ampleur du réchauffement car on ignore le volume de gaz à effet de serre que nous émettons » en plus de ceux qui s'accumulent depuis des décennies.

Comme une molécule de CO₂ reste au moins cent ans dans l'atmosphère, il s'agit d'un problème sur le long terme. « On a une forme de dette climatique d'une génération à l'autre », conclut-il. Néanmoins, et le 6^{ème} rapport du GIEC* l'a montré, le climat peut changer assez rapidement. « Le jour où on cessera d'émettre, la réaction s'observera en quelques années, en dépit d'une certaine inertie dans les océans notamment. »



©Cerfacs, CNRS et Météo-France

55,3 °C

C'est la température record qui pourrait être enregistrée en Côte-d'Or en 2050.

MÉTÉO OU CLIMAT ?

La confusion entre météo et climat est fréquente. Les deux sciences sont complémentaires mais une journée ensoleillée ou fraîche ne préjuge pas des évolutions climatiques en cours.



« Les prévisions météorologiques visent une temporalité courte. C'est le temps qu'il fera prochainement dans un endroit précis. »

David Pelot,

Ingénieur en météorologie à Météo-France

Les marges d'erreur sont faibles : un degré ou quelques heures de décalage en général.

La science du climat vise le temps long et s'appuie sur des statistiques de plusieurs décennies voire plusieurs siècles. Son étude prend en compte des données multiples et les tendances qui s'en dégagent permettent de définir des modèles climatiques à échéance lointaine : jusqu'à la fin du siècle ! La réalité du réchauffement fait aujourd'hui l'objet d'un vaste consensus scientifique, que corroborent les travaux du GIEC.

Les recoupements s'observent cependant. « Ces dernières années, pour un record de froid, on bat dix records de chaud, poursuit-il. En Côte-d'Or, il y a une diminution drastique du nombre de jours de neige, en termes de fréquence et en durée. »

Le changement s'observe déjà

Avec les épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, le réchauffement climatique modifie déjà notre vie au quotidien. Végétation fragilisée, centres-villes étouffants, désertification de l'arc méditerranéen... Voici quelques exemples des conséquences qui sont multiples.



« En 2025, les pics de chaleur de juin et d'août ont eu un impact négatif sur les rendements des prairies et des céréales. Déjà, en 2024, en raison d'une forte pluviométrie, la France avait fait sa plus mauvaise récolte céréalière depuis plus de trente ans. »

Jacques de Loisy, Président de la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or

Valéry Laramée de Tannenberg, rédacteur en chef de L'Usine à GES et spécialiste des questions climatiques, illustre le changement avec l'exemple des vignes. *« La chaleur augmente le taux de sucre, donc d'alcool. Son taux augmente d'un degré par décennie. »* D'où l'importance de se préparer à des changements.



« La diversité génétique de la vigne permettra, sans doute, de résister à des pics de chaleur. Mais, il faut aussi envisager de déplacer les vignes dans des coteaux moins exposés au soleil, peut-être sur les versants nord. »

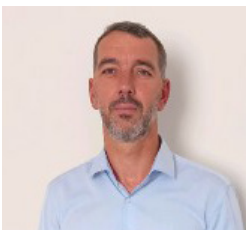
Valéry Laramée de Tannenberg, Journaliste

Les sols surchauffés nuiront à la biodiversité des couches superficielles, ce qui fragilisera les plantes. Il évoque une expérience menée avec des cépages bordelais visant à créer un vin dans les conditions climatiques de 2050 : *« Un vin qui n'a plus rien à voir avec le vin de Bordeaux que l'on connaît aujourd'hui. »*

L'eau, une ressource fragile qui se raréfie

Ces difficultés, Jacques de Loisy ne les méconnaît pas. Pour y répondre, il évoque ainsi la collecte et la préservation des ressources en eau de surface (et non des nappes phréatiques), par exemple, pour recréer des étangs abandonnés ou planter des haies qui captent l'eau. Ainsi, des îlots de fraîcheur seront créés. Et il ne faudra pas oublier de *« réfléchir à la gestion de l'eau dans la défense incendie »*, car le réchauffement entraîne la multiplication de ces phénomènes.

« C'est une vraie faiblesse. Il faut se partager une ressource qui sera en déclin, estime Benjamin Pohl, en établissant une gouvernance de l'eau. » Pourtant, la préservation de la ressource est un sujet relativement récent, observe Wilfried Kopec de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies).



« Non seulement, elle est limitée, mais on en perd une partie en la transportant car le réseau est fuyard et pas assez entretenu. Dans certaines régions, il est en fonte et se trouve fragilisé par le retrait des argiles. »

Wilfried Kopec, Chef du service de la transition énergétique à la FNCCR

La transpiration des sols et des végétaux accroît les difficultés. Dans certaines communes, la délivrance de permis de construire est désormais liée à la préservation de la ressource.

MÉTHODOLOGIE ET VOCABULAIRE

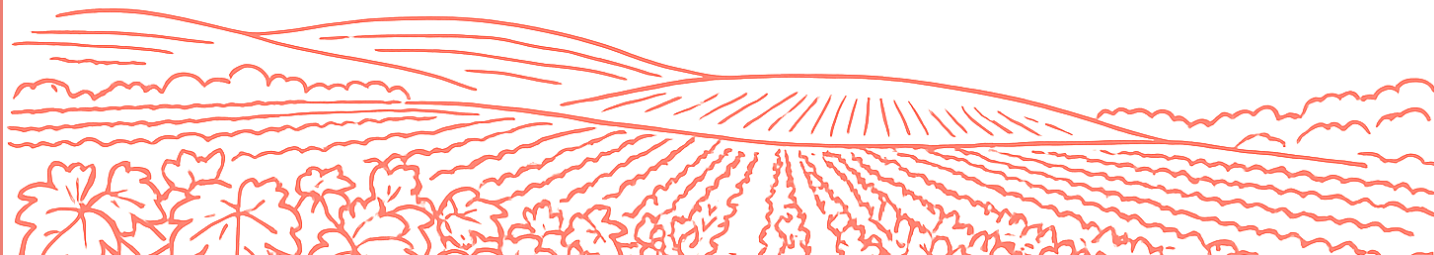
Demain, il fera beau ? À Météo-France, on s'efforce désormais de tenir compte de l'enjeu climatique dans le vocabulaire, énonce David Pelot. Ne pas céder à la tentation du « *beau temps* » et préférer évoquer la canicule et ses effets. Parler, non pas d'une « *dégradation* », mais d'une « *amélioration pluvieuse* » afin de souligner les bienfaits de l'eau pour notre environnement. Valéry Laramée abonde : dans les médias, on parle souvent très mal de ces sujets. On néglige que le soi-disant « *beau temps peut nuire aux activités agricoles et même touristiques. Il faut changer nos imaginaires.* ». Et Jacques de Loisy d'observer que le beau ou plutôt « *le bon temps est celui qui ne dure pas* ».

L'action des élus entravée par la situation nationale

Instabilité gouvernementale, crédits rabetés, « stop and go » réglementaire... : pour les élus, prendre des initiatives est à la fois complexe et risqué. Wilfried Kopec souligne l'incohérence de l'État qui incite à développer des projets photovoltaïques puis donne un coup de rabet au tarif d'achat de l'électricité produite. Évoquant la canicule de juin 2025, Valéry Laramée y voit l'incompatibilité entre la volonté des élus et des parents de protéger la santé des enfants et celle de l'Éducation nationale qui entendait faire fonctionner ses services. Il déplore les contraintes budgétaires, notamment depuis que le Parlement a sabré dans le Fonds vert, au moment où les élus doivent investir pour transformer les communes : réintroduction de cours d'eau, îlots de fraîcheur, végétalisation... .



Ces investissements se conjuguent désormais avec ceux portant le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Agrivoltaïsme, gaz vert par méthanisation, protection des espaces naturels et forestiers, gestion des haies, toutes ces solutions existent. Mais faut-il au moment où l'on prône la relocalisation de la consommation signer le traité de Mercosur ? s'indigne Jacques de Loisy. L'énergie renouvelable est aussi un enjeu de souveraineté, estime Wilfried Kopec : « *Que préférons-nous ? Acheter du gaz à la Russie ou investir dans la méthanisation ?* ».



SOBRIÉTÉ, ADAPTATION ET ATTÉNUATION

L'atténuation du réchauffement climatique et ses conséquences est encore possible mais reste un objectif lointain, avec des imbrications internationales complexes et variables. Il est donc urgent de s'adapter et d'adopter des comportements et des outils sobres. Ce changement de mode de vie est-il compatible avec l'économie ?

« On part dans l'inconnu. Il faut changer nos repères, nos habitudes, nos manières de penser, se remettre en cause, lâche Jean-Michel Jeannin, Directeur général du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or. C'est le plus gros frein ! » Le réchauffement climatique doit conduire à interroger ses propres pratiques. Il faut revoir les priorités et faire des choix avec des moyens financiers contraints lorsque les communes souffrent aujourd'hui d'un parc bâti peu adapté aux fortes chaleurs et encore massivement chauffé au fioul. Qu'il s'agisse de maîtrise des consommations ou d'efficacité énergétique, les besoins sont vastes. Ils s'ajoutent à la nécessité de penser la résilience des territoires. « Le SICECO a déjà revu ses modalités en éclairage public par exemple pour aller vers la sobriété. »

Pour Brioux Michoud, Délégué général de la Convention des entreprises pour le climat Bourgogne-Franche-Comté, les entreprises doivent se saisir du sujet. C'est vital car « il n'y a pas de parts de marché dans un monde effondré ». À travers un « parcours » prodigué par cette association (acculturation, échanges entre pairs, stratégie...), les acteurs du monde économique prennent conscience des changements nécessaires et des opportunités qui en découlent. « Nous nous sommes inspirés des travaux de la convention citoyenne pour le climat. »

« L'évocation des conséquences du réchauffement climatique est souvent un choc pour ces acteurs du monde de l'entreprise, même si, avec les années, ils sont de plus en plus conscients de la menace. Notre objectif est de rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative d'ici 2030. »

Brioux Michoud, Délégué général de la Convention des entreprises pour le climat Bourgogne Franche-Comté



LA FORÊT, BOUSSOLE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

« Depuis 2018, on mesure l'effet combiné des fortes chaleurs et du manque d'eau, énonce Anne-Catherine Loisier, Sénatrice et Présidente de l'Association des communes forestières de Côte-d'Or. Ça va très vite et les essences n'ont plus le temps de s'adapter ; certaines sont en difficulté. C'est particulièrement vrai dans le Jura. » En Côte-d'Or, la situation est moins difficile mais la vigilance s'impose.



« Pendant des années, on n'a pas prélevé au-delà de l'accroissement naturel. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. La ressource se renouvelle trop lentement par rapport aux attentes. »

Anne-Catherine Loisier, Sénatrice et Présidente de l'Association des communes forestières de Côte-d'Or

Le constat est partagé par Adrienne Simon-Krzakala, Directrice régionale de l'ADEME : « Les forêts stockent le carbone. Or, on observe aujourd'hui une chute de ces puits de carbone, avec une division par neuf en Bourgogne-Franche-Comté. On n'est pas loin du point de rupture. » Pour beaucoup d'acteurs, la question de la filière bois doit être posée. « Nous appuyons la création de réseaux de chaleur. Le recours à la ressource bois doit se faire s'il n'y a pas de meilleure solution disponible. »

D'autant plus que la forêt, outre la séquestration du carbone, assure d'autres fonctions vitales : biodiversité, filtration, fraîcheur... Par ailleurs, l'ADEME soutient significativement les initiatives visant à relocaliser la consommation du bois produit localement.

« La valeur de la forêt est sous-estimée, analyse Anne-Catherine Loisier. On néglige ses apports en séquestration du carbone et de protection de la biodiversité mais aussi d'emploi (400 000 en France). »



Dans le secteur des travaux publics, expose Claire Paris, Secrétaire générale de la FRTF Bourgogne-Franche Comté, les enjeux sont également importants. Il s'agit, par exemple, de réfléchir à des chantiers « zéro carbone », avec des engins consommant peu ou pas d'énergies fossiles (dont on optimise les parcours), en réutilisant les gravats, en recyclant les déchets et l'enrobé, en recourant à des matériaux biosourcés... Il faut aussi repenser les conditions de travail dans les périodes de forte chaleur : hydratation des salariés, vêtements de travail anti-UV, horaires de travail décalés « *pour ne pas être dans les chantiers dans les heures les plus chaudes de la journée...* ».



« Dans nos métiers, les périodes de canicule sont désormais reconnues comme des intempéries, ce qui ouvre droit à compensation. »

Claire Paris, Directrice d'Ecorse TP

La création d'Ecorse TP, association dédiée à l'innovation et au développement durable dans les travaux publics, répond à ces défis. Il s'agit « *d'accompagner les acteurs des travaux publics dans les changements à venir et de promouvoir les bonnes pratiques. Ainsi, on observe que les travaux sont de plus en plus désimperméabilisés, à l'image des parkings engazonnés.* ».

La végétalisation s'impose

Pour baisser les températures, la végétalisation est un des outils à privilégier en zone urbaine. Pourtant, regrette Anne-Catherine Loisier, la France plante encore peu d'arbres (cinq fois moins qu'en Allemagne), parfois en raison de complexités administratives. Brieux Michoud souligne que nombre d'entreprises végétalisent leurs emprises, dans une logique régénérative. Jean-Michel Jeannin indique que « *la quasi-totalité des élus sont convaincus.* ».



« Dans tous les projets d'aménagement, la végétalisation est présente. Le SICECO a isolé son bâtiment avec des panneaux de bois et nous conseillons aux communes de recourir à de telles solutions. Pour les ombrières photovoltaïques, le bois scolyté est une excellente solution, bien meilleure que le métal, très émetteur en CO₂. »*

Jean-Michel Jeannin, Directeur général des services du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

En quelques années, la prise de conscience a nettement progressé. Évoquant les scénarios de neutralité carbone de l'ADEME, Adrienne Simon-Krzakala précise que certains s'avèrent plus sobres que d'autres, recourent plus ou moins à la technologie. Mais toutes les pistes doivent être creusées.



« Le réchauffement climatique est là. Il ne faut pas être dans le déni ni avoir peur mais être dans l'action. Nous devons autant que possible réfléchir aux modèles de demain. Un exemple : la Bourgogne-Franche-Comté ne produit que 3 % des fruits qu'elle consomme. »

Adrienne Simon-Krzakala, Directrice régionale de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté

La coopération territoriale s'impose et il ne faut surtout pas attendre des autres qu'ils fassent ce qu'on ne fait pas. « *On vit comme des enfants gâtés depuis cinquante ans !* » À condition, conclut Anne-Catherine Loisier de mettre de la cohérence dans les politiques publiques. Et au-delà : « *les citoyens sont parfois perdus face à des injonctions contradictoires.* »

*Bois scolyté : bois envahi par des insectes appelés scolytes. Si la couleur du bois est altérée, ce dernier ne perd en rien ses qualités mécaniques.

2026, le climat au cœur des nouveaux mandats ?

Au terme de ces Assises, plusieurs constats s'imposent. D'abord, le réchauffement climatique est là et ses effets vont s'accroître. Ils toucheront notre vie quotidienne et l'ensemble de nos activités. Il va falloir vivre avec des pics de chaleur très élevés, partager des ressources rares, dont l'eau, et essayer de définir un modèle plus résilient. Les acteurs économiques en sont conscients et beaucoup s'engagent dans de tels projets, où il faut à la fois innover, dialoguer, échanger et reproduire les bonnes pratiques. Chez les élus, au moment où s'amorce un nouveau mandat municipal, la volonté et la prise de conscience sont une réalité. Néanmoins, la question des moyens financiers reste posée dans une période lourde d'incertitudes. Or, d'une certaine manière, le climat sera bientôt la boussole des politiques publiques.



LE SICECO ET LE CLIMAT

En organisant les Assises de l'énergie en Côte-d'Or, le SICECO donne le signal d'une prise de conscience forte des élus : le réchauffement climatique doit être abordé de manière globale, par tous les acteurs d'un territoire. En charge du service public de l'électricité et du gaz, mais aussi acteur de la transition énergétique, le SICECO a vocation à parler à tous ces acteurs, au-delà de ses seules compétences légales. L'action doit se poursuivre et s'accroître pour engager tout le monde vers des solutions locales, sobres et rendant le territoire moins dépendant des énergies fossiles et de la consommation.





**territoire
d'énergie**
CÔTE-D'OR

SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX

Tél. : 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr

www.siceco.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

